

Thonon magazine

N°123

Juillet - Août 2023



TOURISME

**TROIS NOUVEAUX
HÔTELS** À THONON

À LA UNE

DÉVELOPPER
LES PISTES CYCLABLES

RENDEZ-VOUS

LE FISE
EST DE RETOUR !

© Jyhelf / photographie



**CHRISTOPHE
ARMINJON**

Maire de
Thonon-les-Bains
Président de
Thonon Agglomération

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Un été en musique

Le 21 juin, Thonon vibrera aux sons de la traditionnelle **Fête de la musique**. Un incontournable de l'été dont le programme vous a été concocté par le service Culture et ses partenaires (détail dans notre supplément Sortir).

Mais s'il y a un rendez-vous à ne pas manquer cet été, c'est bien le **Montjoux Festival** qui, pour sa 26^e édition, se tiendra devant le château de Ripaille. Un retour aux sources en quelque sorte, puisque le premier festival de musique de Thonon s'était déroulé au château...

Nouveau site, donc, pour un festival, dont l'organisation et la programmation ont été entièrement remaniées à la demande de la Municipalité. En effet, l'ancien site, de par sa configuration, ne permettait ni de garantir la sécurité des participants en cas de tempête, ni d'assurer une fréquentation minimale pour l'équilibre financier du festival.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le choix a été heureux, puisque les réservations ont déjà franchi la barre des 22 000 spectateurs ! Un joli pied-de-nez à ceux qui nous accusaient d'être les fossoyeurs du festival...

Le sport à l'honneur

Les 7 et 8 juillet, **Thonon accueillera l'élite de l'athlétisme** pour un meeting international et une série d'animations dans le cadre de l'inauguration du nouveau stade de Vongy. Un équipement qui replace Thonon dans le peloton de tête des villes sportives en France.

Autre temps fort de cet été, le **Festival International des Sports Extrêmes (FISE)** qui revient à Thonon du 12 au 14 août et dont l'exclusivité nous est donnée pour 5 ans en Haute-Savoie. Une belle marque de confiance du promoteur de l'événement très impressionné par le succès de l'an dernier (30 000 visiteurs).

Bel été !

Journal bimestriel de la ville de Thonon-les-Bains

Édité par le service Communication - Directeur de la publication : Christophe ARMINJON - Responsable de l'édition : Muriel DE SAINT-LOUP
Rédactrice en chef : Marie DUVERGER - Couverture © Sémaphore
Crédits photos : services municipaux, sauf mention contraire
Conception-réalisation : LATITUDE - Publicité : DU BRUIT AU BALCON
www.dubruitaubalcon.com - Impression : IME BY ESTIMPRIM 25 110 Autechaux -
Tirage : 22 000 exemplaires - Dépôt légal : 2^e trimestre 2023



© Alain Dubouloz

P.4
Retour
en images

P.7
Les actus

P.10
Au cœur de...

P.12
En action

P.17
Rencontre avec



© Sémaphore





P.7



P.18

À LA UNE

Mobilités douces :
Développer les pistes cyclables

P.18

© Sémaphore

P.25
L'agglo

P.27
Expressions politiques



P.10



P.29

© Xyan Tisseyre

P.28
Culture

P.30
Rendez-vous

P.33
Le budget participatif

P.34
Transition écologique



P.14

© Cogeco Promotion

Retour en images



8 avril



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Merci aux 170 participants mobilisés pour la bonne cause ! Cette année, 1 660 kg de déchets ont été collectés dans les rues et quartiers de la ville.

© Antoine Berger

27 mai



INAUGURATION DU PREMIER PARKING-RELAIS DE LA VILLE

Le parking-relais de 176 places, situé au sommet de l'avenue de l'Ermitage, est accessible depuis le 24 avril. Il permet aux usagers de la CGN de stationner facilement et de rejoindre le débarcadère en 10 minutes, grâce à une navette dédiée. Plus d'infos à retrouver sur www.star-t.fr.

22 avril



© Alain Dubouloz

LE QUAI DE RIVES REBAPTISÉ QUAI GEORGES PIANTA

En accord avec la famille, il s'agit d'un hommage à cette figure emblématique thononaise. Ancien maire de Thonon-les-Bains, il est à l'origine notamment de l'aménagement des quais et de la création de la Plage municipale en 1952.

28 avril



LES PETITES RUES EN FÊTE

Quelle ambiance pour cette fête des petites rues ! Spectacles, concerts, ateliers... ont animé le centre-ville. Vous étiez nombreux à participer à cet événement organisé par la Ville et les commerçants thononais.

© Yann Tisseyre

© Alain Dubouloz

6 et 7 mai



© Antoine Berger

THONON GAMING FEST

Succès pour cette 2^e édition avec plus de 4 000 visiteurs à la Maison des Sports, 1 600 joueurs en ligne et 40 exposants.

Thonon, terre de jeux esportifs !

3 et 4 juin



© Yvan Tisseyre

À L'ABORDAGE !

Record d'affluence pour les « apprentis » pirates venus profiter des nombreuses animations proposées à l'occasion de la Fête du nautisme.

13 et 14 mai

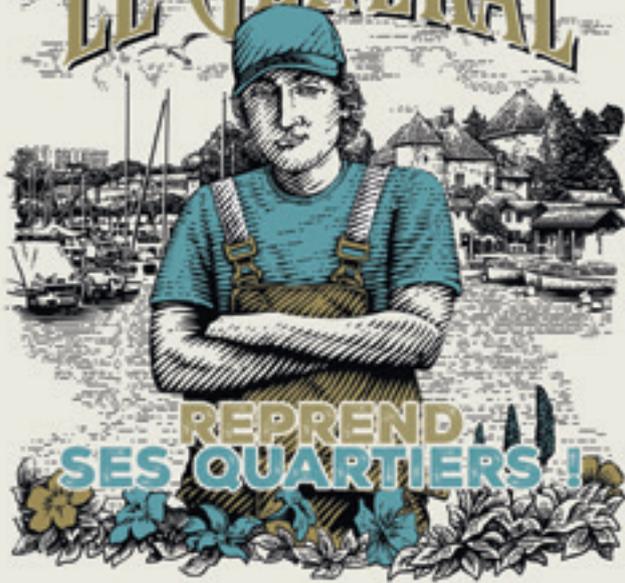


© Jolypics / Thonon Cycling Race

TOUS EN SELLE !

Bravo aux 2 100 participants de la Thonon Cycling Race ! Le rendez-vous est déjà pris pour la 4^e édition prévue les 18 et 19 mai 2024.

LE GÉNÉRAL



Dès le mois de mai,
toute l'équipe du général
vous accueille de nouveau
à **LA CABANE**
et du **lundi au samedi**
à **LA BRASSERIE**



WWW.LEGENERAL.COM

THONON-LES-BAINS (74)

LE TRIO

DÉMARRAGE DES TRAVAUX

Idéalement située av. de Genève, la Résidence LE TRIO d'architecture contemporaine, vous offre un confort et une facilité de vivre, avec ses commerces, transports et services à proximité. Choix d'appartements spacieux du T2 au T5 avec jardin, balcon ou terrasse. Vue lac pour quelques logements.

06 27 09 00 38

www.villes-villages.com

Promoteur régional indépendant
Saint-Martin-Le-Vinoux (38) / Metz-Tessy (74)


villes & villages
créations



| Les actus |



© Guillaume Mouchet

MONTJOUX FESTIVAL

+ DE 22 000 BILLETS DÉJÀ VENDUS

CLUB JEUNES

UN ÉTÉ À THONON !

Du 10 au 28 juillet, le pôle Jeunesse de la Ville de Thonon propose un accueil de loisirs pour les jeunes Thononnais âgés entre 11 et 17 ans. De nombreuses activités et sorties seront organisées : baignades, plongée, sports collectifs, batailles navales géantes, balades en vtt, pêche, soirées au port... L'occasion de découvrir sa ville autrement ! On vous donne rendez-vous le vendredi 28 juillet, pour la soirée de clôture parents-ados « ambiance années 80 ».

i CLUB JEUNES
34, route de Vongy
www.ville-thonon.fr

La 26^e édition du Montjoux Festival se tiendra à Ripaille pour vous accueillir en toute sécurité. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le pari est réussi ! Plus de 22 000 réservations ont déjà été effectuées. Les festivaliers sont impatients de découvrir cette programmation renouvelée et ses trois têtes d'affiche de renommée internationale.

Avis aux retardataires : parmi Angèle, -M- et Orelsan, il ne vous reste plus qu'à choisir et à vous procurer les dernières places. Trois soirées rap, pop, rock vous attendent sur les rives du lac Léman. L'occasion unique de bien commencer l'été à Thonon !

i MONTJOUX FESTIVAL
Du 13 au 15 juillet • Face au château de Ripaille
Billetterie sur www.montjouxfestival.com

NOCTURNES DE THONON

Nouveau nom, nouvelle formule !

Du 7 juillet au 25 août, la Ville revisite son animation phare de l'été : les Nocturnes du vendredi deviennent les Nocturnes de Thonon, en proposant chaque semaine des soirées à thème.

Chaque vendredi, de 17h à 23h, les rues du centre-ville s'animent. Venez découvrir les brasseurs du Chablais le 7 juillet, assister au défilé de mode des commerçants le 28 juillet, rejoindre la grande tablée pour « ripailler » en toute convivialité le 11 août, ou encore chanter et danser pour le « off de Montjoux » le 14 juillet. L'art de la rue sera toujours à l'honneur les 21 juillet et 18 août, ainsi que pour la « spéciale » Fondus du Macadam le 4 août où les spectacles se concentreront en cœur de ville. Et pour la dernière de la saison, place au vintage ! Vous l'aurez compris : cet été, les Nocturnes reviennent en force, pour 8 dates (contre 6 auparavant), et on se réjouit d'avance !

i Retrouvez aussi le village d'artisans, le vide-greniers et les nombreux concerts...



© Alain Dubouloz



© Alain Dubouloz

FÊTE DE LA MUSIQUE

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Pour cette première soirée d'été, la musique rassemblera tous ses passionnés : professionnels et amateurs, jeunes musiciens et expérimentés. Dès 18h, de nombreuses initiatives musicales spontanées vous seront proposées partout en ville. Retrouvez aussi des groupes confirmés sur la place de l'Hôtel-de-Ville ou le parvis de la Maison des Arts du Léman, sans oublier les musiciens de l'Harmonie Chablaisienne et du JazzBand de l'École de musique au Pôle culturel de la Visitation. Comme chaque année, la Fête de la musique s'invitera sur de très nombreuses terrasses de cafés : vous les découvrirez en flânant pendant la soirée.

Et pour faciliter vos déplacements entre le port de Rives et le centre-ville, le funiculaire sera gratuit de 17h à 23h. Nous vous attendons nombreux le 21 juin !

i FÊTE DE LA MUSIQUE
Mercredi 21 juin, dès 18h
Programme disponible sur www.ville-thonon.fr, mais aussi sur l'application « Thonon en poche » et sur la page Facebook de la Ville. Restez connectés !

SOLIDARITÉ

FAITES UN DON AU CCAS

« Vous souhaitez agir, au plus près de chez vous, auprès des publics fragiles ou en difficulté : faites un don à votre CCAS et bénéficiez d'une déduction fiscale ». C'est le message lancé par Nicole Jaillet, adjointe au Maire en charge des affaires sociales, des solidarités actives et de la lutte contre les exclusions. Si le CCAS de la Ville agit au quotidien auprès des personnes fragilisées (lutte contre les exclusions, services aux personnes âgées, aides aux personnes handicapées ou isolées...), il souhaite renforcer son action auprès de nos aînés. C'est pourquoi, aujourd'hui, le CCAS fait appel aux dons pour accroître ses capacités d'intervention.

Les personnes intéressées peuvent également recourir aux legs pour mieux cibler leur soutien. Pour rappel, pour les particuliers comme pour les entreprises, ces dons sont déductibles des impôts*.

*Pour les particuliers : réduction d'impôt à hauteur de 66 % du versement, dans une limite globale de 20 % du revenu imposable. Pour les entreprises : déduction de 60 %.

i Envoyez vos dons au CCAS de Thonon-les-Bains : CS 20517 - 74200 Thonon-les-Bains, à l'ordre du Trésor Public
Plus d'infos au 04 50 70 69 50 ou par mail : ccas@ville-thonon.fr

MUSÉES DE THONON

Enseignants : préparez vos visites pour la rentrée prochaine

Le saviez-vous ? Le musée du Chablais et l'écomusée de la pêche et du lac accueillent toute l'année les groupes scolaires. « De la simple visite au projet personnalisé en lien avec les collections permanentes ou les expositions temporaires : l'offre de médiation est modulable selon l'âge des élèves, les thématiques abordées et les ateliers proposés », explique Emilie Clerino, responsable du service des publics. Les enseignants intéressés peuvent retrouver toutes les informations pratiques (durée et organisation des visites, tarifs et horaires...) sur le dépliant « Visites scolaires » consultable en ligne sur www.ville-thonon.fr ou sur demande auprès du service Culture de la Ville. Une pré-visite gratuite sera proposée aux enseignants qui se rendront ensuite aux musées avec leur classe.

i Service culture
Tél. 04 50 70 69 49 • culture@ville-thonon.fr



© Alain Dubouloz



STADE D'ATHLÉTISME DE VONGY

COUPÉ DE RUBAN !

Thonon mérite bien
son label de ville
active et sportive !

Premier tour de piste officiel, en présence des élus
et des clubs sportifs, le 22 octobre 2022

© Alain Dubouloz

La construction d'une tribune de 1 000 places et de ses espaces attenants s'achève. L'occasion d'inaugurer officiellement ce nouvel équipement sportif* à l'est de la Ville, et d'y organiser une première grande compétition : le meeting international d'athlétisme, le samedi 8 juillet prochain. « Avec en préambule, un concours de saut à la perche prévu la veille au soir au port de Rives », ajoute Philippe Lahotte, adjoint au Maire en charge des sports.

DES ÉQUIPEMENTS HOMOLOGUÉS POUR LES GRANDS RENDEZ-VOUS SPORTIFS

C'était la volonté de la Municipalité : engagement pris, engagement tenu ! Homologuée par la Fédération française d'athlétisme pour accueillir des compétitions nationales, la piste de 8 couloirs est opérationnelle depuis août 2022. Des zones dédiées aux épreuves de lancers et de sauts, ainsi qu'un pas de tir à l'arc ont également été aménagés. Le terrain de football, au centre de l'anneau, lui aussi a été homologué pour recevoir des matchs de niveau national. En complément, l'aire de stationnement située en face du boulodrome de Vongy a, elle aussi, été redimensionnée pour accueillir jusqu'à 150 véhicules. Place maintenant à la compétition !

*une réalisation subventionnée par le Conseil départemental de la Haute-Savoie, à hauteur d'1 million d'euros.

i Thonon perche show • Port de Rives
Vendredi 7 juillet 2023, de 18h30 à 20h30

Inauguration officielle du stade de Vongy
Samedi 8 juillet 2023, à 11h

Meeting international d'athlétisme
Stade de Vongy
Samedi 8 juillet 2023, de 19h à 22h
(entrée gratuite)

PLAN FAÇADE

Objectif : embellir notre ville

Pour préserver et valoriser notre patrimoine bâti, la Municipalité a sollicité l'inscription de Thonon sur la liste des communes soumises à l'obligation de ravalement de façade au cœur des secteurs stratégiques. Les immeubles situés dans le centre historique et le secteur de Rives (périmètre à retrouver sur www.ville-thonon.fr > rubrique : vos démarches, nos services > urbanisme > plan façade) seront les premiers concernés.

LA VILLE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS TRAVAUX

Afin d'accompagner les propriétaires et les syndicats de copropriété visés, la Municipalité a également décidé d'augmenter son aide financière, à hauteur de 50 % du montant HT des travaux, sous réserve qu'ils soient réalisés, dans leur intégralité (accessoires inclus : portes, volets...), sur 2024-2025*.

*dans la limite de l'enveloppe budgétaire.

i Plus d'infos et dossier de demande de subventions disponibles
auprès du service Urbanisme
urbanisme@ville-thonon.fr • Tél. 04 50 70 69 94



© Antoine Berger



Thonon



© Sémaphore

ESPACES VERTS

LA VILLE S'ADAPTE AUX NOUVEAUX ENJEUX CLIMATIQUES

Depuis 2020, le service municipal des Espaces Verts a mis en place différentes actions visant à limiter sa consommation d'eau dans l'entretien des parcs et jardins publics. Quelles sont-elles ?

À l'instar de l'été dernier, avec plus de 90 jours sans pluie, les épisodes de sécheresse sont de plus en plus nombreux en France et dans notre région. Face à ces changements climatiques, le service Espaces Verts de la Ville adapte ses pratiques : arrosage parcimonieux des parcs et jardins, en privilégiant la récupération des eaux du lac ou de pluie ; mise en place de bâches de couverture au sol ou utilisation de la technique du mulching sur les massifs fleuris afin de maintenir l'humidité ; mais aussi plantation de végétaux plus résistants à la sécheresse. Par ailleurs, le recours aujourd'hui aux systèmes d'arrosage automatique n'est plus systématique dans les nouveaux aménagements. Ainsi, les derniers chantiers engagés sur la commune, tels que les travaux d'embellissement de la place Henry-Bordeaux ou l'aménagement d'une nouvelle aire de stationnement à la Grangette, privilégient des systèmes d'infiltration des eaux de pluie qui bénéficient directement aux plantes et à la biodiversité. Une attention toute particulière est également accordée à la qualité des sols, grâce à l'utilisation d'engrais certifiés bio ou au réemploi des matières organiques (bois, branchages, feuillages, pelouse...) : près de 1 000 tonnes par an, pour nourrir la terre.

JEUNESSE

Les chantiers d'été dans les quartiers



Thonon

La Ville de Thonon met le pied à l'étrier à sa jeunesse ! Du 3 au 28 juillet, elle organise en partenariat avec l'EPDA* les chantiers d'été. Une opération qui permet aux jeunes Thononais, âgés entre 15 et 17 ans, de vivre une première expérience dans le monde du travail, tout en contribuant à l'intérêt collectif. Une grande variété de missions les attend au sein des services municipaux et dans toute la ville : entretien des locaux, travaux de manutention et de peinture, accueil du public, rangement et classement... Financés par le service Éducation - Jeunesse de la Ville à hauteur de 52 000 €, ces chantiers sont proposés sous la forme de contrats de 20 heures par semaine. En contrepartie, ces jeunes recevront une rémunération allant de 147 à 165 € selon leur âge. Cet été, 160 adolescents bénéficieront de ce dispositif.

*établissement public départemental autonome



© D.R.

LAC LÉMAN

ÉROSION DES BERGES : OÙ EN EST-ON ?



© Yan Tisseyre

Tous les 4 ans, la Ville mène des campagnes de relevés topographiques sur ses berges et sous les eaux, afin d'évaluer l'engraissement ou les érosions de son littoral. Un point sur la situation.

Les vagues et les vents fragilisent chaque année, un peu plus, notre littoral très apprécié par les Thononais et les visiteurs. Toutefois, les derniers relevés sur le terrain montrent une nette amélioration de la situation. À la suite d'un programme de travaux pluriannuel consistant à conforter, entretenir, nettoyer et dégager la végétation trop envahissante ou encore à abattre certains arbres déperissants, les résultats sont là !

« Alors qu'entre 2011 et 2014, la majorité de notre littoral était érodée par l'eau à hauteur de 60 %, avec un recul du trait de côte de 40 cm en moyenne par an, nous constatons aujourd'hui un ralentissement de ce phénomène. Avec un pourcentage qui est passé en-dessous de 42 %, voire même de 39 à 5 % pour certaines portions des berges qui avaient subi un fort recul », explique Bernard Delorme, directeur du service Espaces Verts de la Ville. Depuis ces travaux, mais aussi l'arrêt en 2017 des prélèvements de granulats dans l'estuaire de la Dranse, l'érosion du littoral thononais est désormais considérée comme mineure (soit inférieure à 13 cm / an).

MOBILITÉS DOUCES



Un nouvel itinéraire accessible à tous

La Ville achève actuellement les travaux d'aménagement de son itinéraire cyclable situé à l'ouest, sur le chemin de Morcy. Il s'agit d'un trottoir mixte, accessible à pied et à vélo dès la rentrée de septembre. Cette nouvelle portion de 500 mètres, comprise entre les chemins du Marais et du Genevray, viendra se raccorder aux aménagements précédemment réalisés dans ce secteur et permettra de desservir le lycée professionnel du Chablais, le groupe scolaire de la Grangette ainsi que la plaine sportive.

« Notre priorité est d'assurer la sécurité de tous les élèves, dès la primaire, qui emprunteront ce chemin. Cela implique donc des pistes physiquement séparées des circulations automobiles, ainsi que des carrefours entièrement sécurisés », précise Jean-Pierre Favrat, adjoint au Maire en charge de la voirie.

i Plus d'infos sur le plan de mobilités douces dans ce dossier (p.18 > p.22).



Chemin de Morcy, avant travaux

© Alain Duboutoz

PORT DE RIVES

DES TRAVAUX POUR LE CONFORT DES PLAISANCIERS



© Alain Dubouloz

La Ville a lancé, en mars dernier, les travaux de rénovation des installations électriques au port de Rives. Une première phase sera finalisée avant l'été. La seconde est prévue au cours du premier semestre 2024.

« Nécessaire, ce chantier* vise à améliorer le service aux usagers, notamment en termes de sécurité, tout en préparant l'arrivée progressive des bateaux électriques. Du quai aux pontons, toutes les installations devenues vieillissantes seront remises aux normes », précise Jean-Claude Terrier, président de la régie du port - 1^{er} adjoint au Maire. Au total, plus de 10 kilomètres de câble et 5 armoires de distribution électrique seront remplacés. En termes d'équipements, ce sont 186 bornes en inox qui seront encastrées dans les pontons permettant un balisage piéton éclairé et sécurisé, 42 luminaires fixés en haut des mâts ainsi que 43 projecteurs sur les quais, la digue et le débarcadère. « Des équipements exclusivement leds, dans un souci d'économies d'énergie », ajoute l'élu.

NOUVEAU LOOK POUR LES ABRIS DES CONTENEURS POUBELLES

Les abris des conteneurs d'ordures ménagères installés au port de Rives, à proximité de chaque ponton, ont été remplacés fin mars. Ces 11 nouveaux abris recouvrent dorénavant, en plus des bacs gris, les bacs jaunes pour le tri sélectif. Labellisé Pavillon Bleu, le port de Rives continue ainsi à mener une politique de développement touristique durable auprès des Thononais, mais aussi des visiteurs nombreux pendant la période estivale.

*Coût de l'opération estimé à 1,6 million d'euros

THONON ART URBAIN

Coup de projecteur sur la place de la Résistance

Après Rives et Vongy, tous les regards seront tournés vers la place de la Résistance. Située au croisement des avenues des Allinges et de la Libération, elle « dissimule » un imposant lavoir qui passe aujourd'hui presque inaperçu au milieu de la circulation automobile.

La Ville a donc décidé de lui donner un coup de projecteur à l'occasion de la 3^e édition de Thonon Art Urbain. L'artiste retenu, Hugues Chevallier, alias IRSUT, aura pour mission d'habiller les 10 colonnes de cet édifice.

Les promeneurs pourront découvrir son travail en direct, à partir du mardi 20 juin, avant l'inauguration de son oeuvre toute en couleurs, le samedi 24 juin à 14h. « Cette production artistique amorcera la réhabilitation paysagère complète de cette place en lien avec le thème de la résistance. Elle accueillera notamment en 2024 une stèle commémorative ainsi qu'une peinture monumentale sur le pan de mur attenant au lavoir », explique Cassandra Wainhouse, adjointe au Maire en charge de la culture et du patrimoine. « Des aménagements qui témoignent aussi de notre volonté de repenser entièrement cette entrée de ville, afin qu'elle devienne plus accueillante », conclut le Maire.

INFO EN +

La 3^e édition de Thonon Art Urbain investira également le quartier de Collonges. À l'instar de ce qui a été fait à Vongy, un artiste viendra habiller le mur pignon d'un bâtiment de Léman Habitat. La réalisation est prévue en octobre.



© Alain Dubouloz



PETITE ENFANCE

UNE 1^{ÈRE} MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES À THONON

Soucieuse de diversifier son offre d'accueil et de proposer aux parents des solutions de garde adaptées à leurs besoins, la Ville ouvrira en septembre prochain sa première maison des assistantes maternelles (MAM).

Située à proximité immédiate du groupe scolaire du Morillon, elle accueillera, dès la rentrée, quatre professionnelles et 16 enfants. Les travaux de réaménagement de deux logements* s'achèveront cet été. « Pour chacun des espaces, nous avons privilégié des volumes généreux et lumineux, avec une zone d'accueil, des vestiaires, trois salles d'activités dédiées aux jeux, aux ateliers ou encore aux repas, trois chambres, une salle de change, une cuisine, une buanderie,

*Travaux subventionnés par le Conseil départemental de la Haute-Savoie (30 000 €)

ainsi qu'un bureau partagé pour les quatre assistantes maternelles. Tout a été conçu pour le bien-être et la sécurité des enfants dans cet espace de plain-pied de 160 m², agrémenté d'un jardin clôturé de 250 m² », explique Véronique Vulliez, adjointe au Maire en charge de la petite enfance, des familles et des solidarités intergénérationnelles.

« C'est une solution intéressante qui facilite le travail des professionnelles, tout en améliorant nos capacités d'accueil, sans peser sur le budget de fonctionnement de la Ville », complète l'élue qui nous informe que la Municipalité projette déjà d'aménager une seconde MAM au cœur du quartier de Vongy.

PORTRAIT

Katia Bacon, adjointe au Maire au service des Thononais

D'abord conseillère municipale déléguée à la communication et au numérique, Katia Bacon a accompagné la concrétisation de nombreux projets. Parmi eux : le développement de l'application *Thonon en poche*, outil de communication participative, lauréate du prix éco-maire 2022, mais aussi la refonte du Thonon Magazine, ainsi que l'installation d'une borne interactive à l'entrée du cimetière et d'une table numérique au sein du nouvel espace dédié à l'arothèque au Pôle culturel de la Visitation.

Le 20 mars 2023, Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil municipal ont souhaité récompenser son engagement et son professionnalisme en lui confiant le poste de 2^e adjointe en charge de la qualité des services publics, de la relation aux usagers, d'une ville inclusive et de la lutte contre les discriminations, en plus de ses missions conservées pour la communication, le numérique et l'innovation technologique. « Une délégation importante mais cohérente, la relation aux usagers intégrant les missions de communication », souligne Katia Bacon.

Elle travaille actuellement sur la refonte du site Internet de la Ville dont la sortie est prévue d'ici la fin de l'année, mais aussi sur la mise en place, à partir de septembre, de la prise de rendez-vous en ligne pour les titres d'identité. « Des solutions qui nous permettront d'optimiser le service rendu. Les agents d'accueil libérés de cette tâche pourront également se concentrer sur l'accueil physique des visiteurs. D'autres réflexions sont en cours pour garantir une haute qualité de service aux usagers », ajoute l'élue.

« En termes d'accessibilité du territoire, les échanges avec les représentants associatifs se poursuivent pour trouver des solutions durables et favoriser l'attractivité de notre ville. Enfin dans sa lutte contre les discriminations, la Ville est engagée aux côtés des associations et de l'Agglomération pour programmer de nouvelles actions sur le territoire, notamment à travers son centre social », conclut la nouvelle adjointe au Maire.



© Joachim Néjar
photographe

Projet de spa, accessible à tous, au sein du futur hôtel Bellerive



© Cogeco Promotion

TOURISME

TROIS NOUVEAUX HÔTELS À THONON

C'est l'ambition affirmée par la Municipalité en redonnant à Thonon sa vocation de ville touristique. D'ici 2026, près de 195 nouvelles chambres, de haut standing, devraient compléter l'offre hôtelière.

NOUVEAU QUARTIER DESSAIX : LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ

L'îlot accueillera, entre autres, un hôtel 3 ou 4 étoiles de 90 chambres. « Si nous n'avons pas eu le choix du projet validé par nos prédécesseurs, nous veillerons toutefois à ce que le contrat soit respecté, notamment sur les prestations hôtelières », souligne Christophe Arminjon, Maire de Thonon. L'ensemble des services, parmi lesquels des salles de séminaire, une brasserie accessible à tous, un espace fitness ou encore un parking privé en sous-sol, reste à confirmer avec le futur exploitant, dont la sélection est actuellement en cours.

HÔTEL BELLERIVE

Ce projet, porté par la société Cogeco, est la conclusion de plusieurs mois de concertation avec les riverains et notamment l'association des Amis de Rives. Approuvé par un grand nombre, il permettra de réhabiliter cette friche urbaine laissée trop longtemps à l'abandon, et ainsi de proposer un hôtel 4 étoiles de 80 chambres au port de Rives, mais aussi de **nombreux services accessibles à tous les Thononais** : une piscine intérieure, un spa, un restaurant, un bar en rooftop, des salles de séminaire ou encore un espace de travail. « Une opération indispensable pour la revalorisation du port de Rives qui s'intègre parfaitement aux projets de la Municipalité dans ce quartier : aménagement d'un parc paysager de 3,5 ha en contrebas des belvédères, délocalisation du musée de Thonon au château de Rives ou encore création d'une promenade arborée entre la place du 16 août 1944 et la Plage municipale », ajoute le Maire. La société Cogeco envisage de lancer les travaux au printemps 2024. Le chantier devrait durer 18 mois.

HÔTEL DUCHÉ DE SAVOIE

Toujours au port de Rives, l'objectif est de réhabiliter cet ancien hôtel situé sur l'avenue du Général-Leclerc, aujourd'hui à l'abandon, pour en faire un hôtel haut de gamme. Le permis de construire prévoit l'aménagement de 6 grandes suites et 21 chambres individuelles classées 4 étoiles. Les clients pourront également profiter d'un spa et d'une salle de sport. L'objectif est de lancer les travaux au cours du second semestre 2024 et ainsi de prévoir une ouverture pour fin 2025.

Enfin du concret !

Force est de constater que l'offre hôtelière n'était pas à la hauteur des besoins d'une ville touristique, telle que nous imaginons Thonon. Nous nous sommes donc attachés, dès 2020, à démêler des dossiers trop longtemps abandonnés ou voués jusqu'à présent à l'échec. Le pari est aujourd'hui en passe d'être gagné avec le lancement depuis cet hiver des travaux du futur quartier Dessaix, et l'engagement des projets « Bellerive » et « Duché de Savoie », approuvés par un grand nombre de Thononais. L'instruction des dossiers devrait durer 5 mois.

Nous travaillons également à l'ouverture d'une auberge de jeunesse, mais aussi sur une offre de logements attractive pour les étudiants thononais, en lien notamment avec la création du futur campus du numérique, explique Christophe Arminjon.

UN CASINO À THONON

QUEL EST LE PROJET ?

Afin de compléter son offre touristique et dynamiser son économie, la Ville a lancé un appel d'offres pour l'implantation d'un casino. Le Maire, Christophe Arminjon, nous éclaire sur les enjeux d'un tel projet.

POURQUOI ENVISAGER LA RÉOUVERTURE D'UN CASINO À THONON ?

Les casinos ne sont pas seulement des établissements de jeu. Ce sont aussi des lieux de sociabilité où l'on se retrouve autour d'un verre ou d'un repas, où l'on peut organiser des séminaires ou assister à des spectacles. La loi impose en effet aux opérateurs de développer, en complément du jeu, un service de restauration et d'animation qui se révèle être, partout, **un facteur dynamisant de l'économie locale.**

Une occasion unique de compléter notre offre de restauration et de proposer des animations tout au long de l'année. Le chiffre d'affaires généré sur la durée du contrat est estimé à 400 millions d'euros pour **une cinquantaine d'emplois à créer.**

SANS OUBLIER LES RECETTES POUR LA COLLECTIVITÉ !

La ville bénéficierait en effet de ressources supplémentaires (redevance, taxes et contributions diverses) qui viendraient renforcer sa capacité à agir dans ses domaines de compétence. On parle ici de 10 à 15 % de son budget d'investissement !

C'est aussi le moyen d'attirer plus de visiteurs, **avec des retombées économiques indirectes qui profiteront à tous.**

LES CASINOTIERS SONT-ILS PRÊTS À S'INSTALLER DANS LA CAPITALE DU CHABLAIS ?

Onze d'entre eux se sont déplacés à Thonon à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par la Ville. Les échanges intervenus à cette occasion nous ont permis d'ajuster le cahier des charges de la consultation précisant les contours de cette future délégation de service public. L'objectif est maintenant de sélectionner un candidat courant 2024 pour **une ouverture prévue en 2026**, sous réserve de l'autorisation d'exploitation qui relève du Ministère de l'Intérieur.

QUEL EST LE RÔLE DE LA VILLE DANS CET AMÉNAGEMENT ?

La Commune met à disposition un terrain, à charge pour le futur exploitant de construire le casino et d'aménager ses abords en y intégrant un espace paysager de qualité. En fin de contrat, la Commune devient propriétaire de l'ensemble. Donc pas de risque financier, mais une belle opération de **requalification d'une friche ferroviaire !**

NE CRAIGNEZ-VOUS PAS LA CONCURRENCE AVEC LE CASINO D'ÉVIAN ?

L'idée est de proposer une offre complémentaire, de créer un lieu qui s'inscrit dans son temps, un endroit connecté, attirant une population d'actifs, urbaine et intéressée par les nouvelles technologies. Le positionnement est donc différent et rien n'empêche l'opérateur d'Évian de candidater...

LES CASINOS ONT SOUVENT MAUVAISE PRESSE. EN CAUSE, LES ADDICTIONS PROVOQUÉES PAR LES JEUX D'ARGENT. QUEL EST VOTRE AVIS SUR LE SUJET ?

C'est le prétexte dont se saisit une partie de l'opposition municipale pour contester le projet. Les casinos sont tenus de réinvestir une partie de leurs bénéfices dans la prévention et la lutte contre les addictions. Dès lors, pourquoi refuser à Thonon ce qui est permis à Évian ? Et que dire des jeux en ligne qui ne sont pas contrôlés !



© Shutterstock

ÉPURE
THONON - LES - BAINS

THONON-LES-BAINS
DERNIÈRES OPPORTUNITÉS
APPARTEMENTS 3 ET 4 PIÈCES

LIVRAISON PROCHAINE

Au cœur du quartier Léman-Grangette
À proximité des commodités et du Lac Léman
Appartements lumineux prolongés de balcons
Pièces de vie spacieuses et prestations de standing

BATI SAVOIE LÉMAN

BÂTISSEURS D'AVENIR

04 78 62 02 00

batisavoieleman.fr

HOLBERTON SCHOOL

APPRENEZ LE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE À THONON

Situé en plein centre-ville, le campus Holberton School a ouvert ses portes le 5 juin dernier. Depuis sa création à San Francisco en 2016, cette école alternative et innovante s'est largement développée à l'international. Olivier Ducourant, directeur du campus Holberton de Thonon, nous présente le concept.

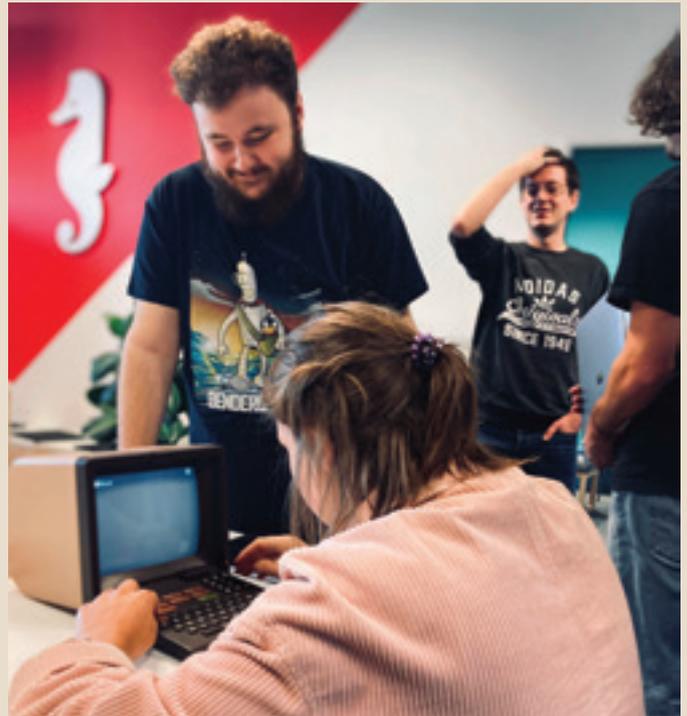
HOLBERTON SCHOOL COMPTE AUJOURD'HUI 32 CAMPUS DANS LE MONDE, DONT SIX EN FRANCE. QUELLES FORMATIONS PROPOSEZ-VOUS À VOS ÉTUDIANTS ?

Nous proposons des formations de 9 à 18 mois, basées sur la pratique et l'entraide. Nos étudiants apprennent à coder dès le premier jour, en résolvant ensemble des projets concrets.

D'abord, il y a une formation de 9 mois qui correspond à l'apprentissage des fondamentaux du développement informatique ; c'est-à-dire apprendre à coder en C, Python, HTML, les bases essentielles pour appréhender n'importe quel autre langage. Ensuite, nos étudiants peuvent se spécialiser en 3 ou 9 mois, en Machine Learning, Systèmes et Blockchain, FullStack Web Development, AR/VR/XR, Front-End ou Back-End. Holberton délivre un diplôme international reconnu par les entreprises de la tech et une certification RNCP* de niveau 5 ou 6, équivalent à un niveau bac +2 ou bac +4, selon la formation choisie.

QUELS SONT LES ARGUMENTS QUI VOUS ONT MOTIVÉ À VENIR VOUS INSTALLER À THONON ?

Nous sommes déjà implantés dans de grandes villes comme Toulouse, Paris, Lille, Laval et Bordeaux. Il nous semblait également pertinent de s'installer dans une ville moyenne afin de permettre au plus grand nombre de se former aux métiers du numérique. Nous avons eu la chance que la Ville de Thonon ait cette volonté de devenir un acteur des nouvelles technologies dans la région. Sans oublier la proximité avec la Suisse qui a renforcé notre envie d'ouvrir un campus, en plein centre-ville de Thonon.



© Holberton School

« SANS PROF, SANS COURS, SANS PRÉ-REQUIS », CELA PEUT SURPRENDRE. QUEL EST VOTRE PARTI-PRIS PÉDAGOGIQUE ?

Apprendre à apprendre est notre crédo. L'informatique évolue constamment ! Prenez un physicien et cryogénisez-le. Vous le ressortez dans 30 ans, rien n'aura évolué. Vous faites la même chose avec un programmeur mais juste 5 ans plus tard, il sera perdu.

Nos étudiants apprennent des notions techniques mais également des compétences interpersonnelles essentielles au monde de l'entreprise : prise de parole en public, documentation, whiteboarding, vulgarisation. Ainsi, en 9 mois de formation, ils sont capables de s'intégrer dans n'importe quelle structure. Personnellement, j'ai vu des personnes rendre des projets exceptionnels alors qu'ils ne connaissaient rien à l'informatique 9 mois avant.

LA PROCHAINE RENTRÉE EST PRÉVUE LE 2 OCTOBRE 2023. COMMENT LES FUTURS ÉTUDIANTS PEUVENT-ILS POSTULER ?

Les candidatures se déposent en ligne sur apply.holbertonschool.com, avec d'abord une série de questions, puis la création d'un mini site et un test final. S'ils réussissent ce test, ils sont prêts à rejoindre l'aventure Holberton ! Notez qu'il y a trois rentrées par an.

**Formation inscrite au Répertoire national de la certification professionnelle*

i Plus d'infos sur www.holbertonschool.fr

| À la une |

MOBILITÉS DOUCES

DÉVELOPPER LES PISTES CYCLABLES

Depuis 2020, la Ville s'est fixée une stratégie claire et structurée : celle de créer deux axes sécurisés qui traversent la ville, d'est en ouest et du nord au sud, afin de desservir en priorité les établissements scolaires, publics et privés, de la maternelle au lycée.
Nous faisons le point sur la situation.

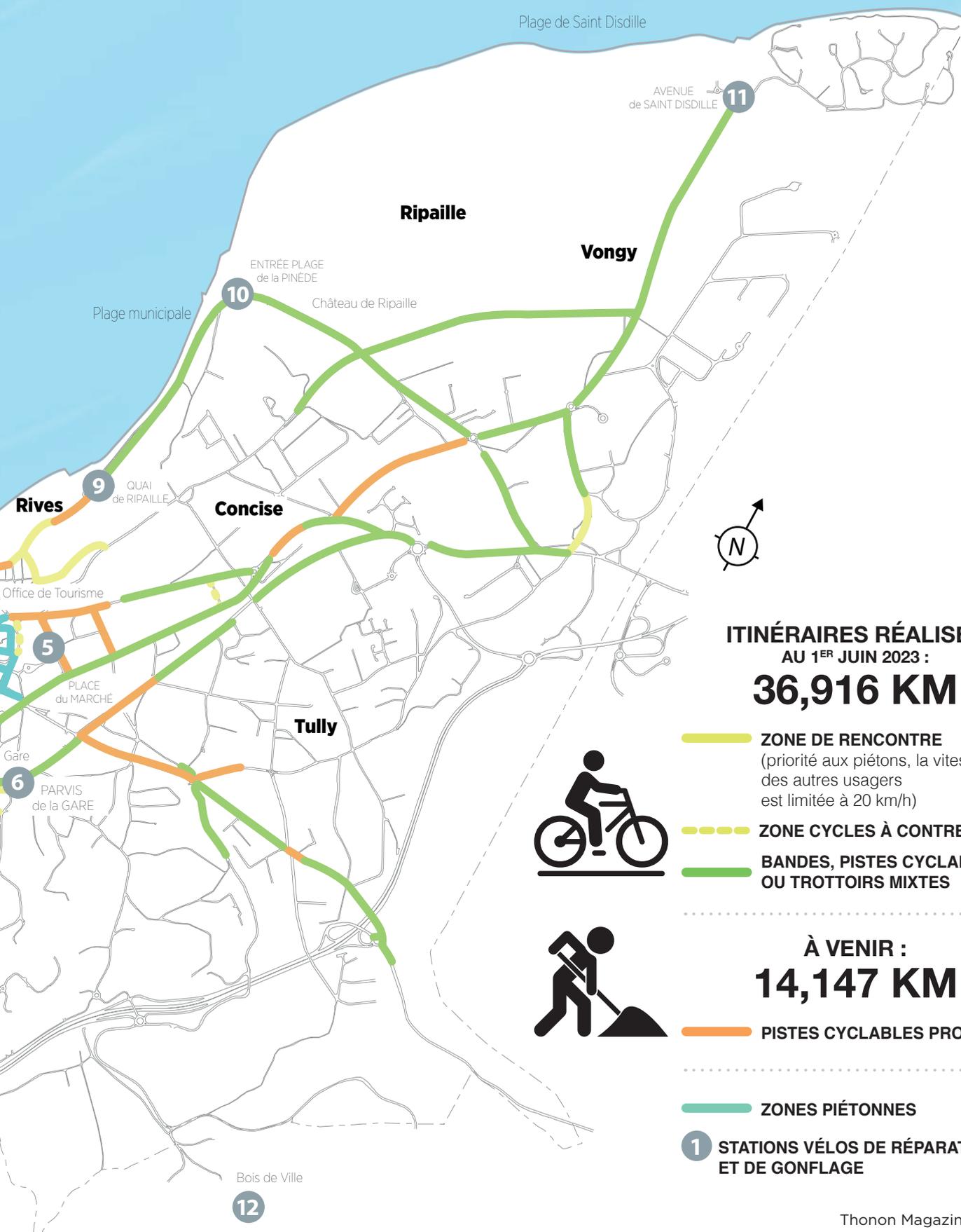


| À la une |



5,5 millions d'euros investis sur 2020-2026, pour le plan "mobilités douces"





ITINÉRAIRES RÉALISÉS
 AU 1^{ER} JUIN 2023 :
36,916 KM



-  **ZONE DE RENCONTRE**
(priorité aux piétons, la vitesse des autres usagers est limitée à 20 km/h)
-  **ZONE CYCLES À CONTRESENS**
-  **BANDES, PISTES CYCLABLES OU TROTTOIRS MIXTES**



- À VENIR :**
14,147 KM
-  **PISTES CYCLABLES PROJÉTÉES**

 **ZONES PIÉTONNES**

1 **STATIONS VÉLOS DE RÉPARATION ET DE GONFLAGE**

MOBILITÉS DOUCES

QUELLES SONT LES AMBITIONS DE LA VILLE ?

« Alors que la pratique du vélo en ville présente de multiples avantages : lutte contre la pollution, bénéfiques pour la santé, décongestion du centre-ville, gain de temps..., force est de constater que notre territoire a pris beaucoup de retard en termes d'aménagement », explique Christophe Arminjon, Maire de Thonon. S'agissant d'une demande forte de la population, la Municipalité a souhaité apporter, dès 2020, une réponse structurée autour d'un plan de mobilités sur 6 ans. « Notre objectif est d'offrir deux itinéraires sécurisés* et continus, d'est en ouest et du nord au sud, desservant tous les établissements scolaires. Fini le coup par coup avec des portions isolées qui débouchent dangereusement sur les voies empruntées par les automobilistes », ajoute l' élu.

UNE PREMIÈRE PORTION FINALISÉE À L'OUEST

Les travaux se terminent actuellement chemin de Morcy (plus d'infos à retrouver p.10), permettant de desservir le lycée professionnel du Chablais, le groupe scolaire de la Grangette et la plaine sportive. En 2024, 2025 et 2026, les travaux s'accéléreront pour se poursuivre : avenue du Forchat, boulevard du Pré-Cergues, rue de l'Hôtel-Dieu, rue des Allobroges, place des Arts, avenue Jules-Ferry, boulevard de Savoie, avenue d'Évian, avenue de Thuysset puis sur la route d'Évian jusqu'au pont de la Dranse. « Un itinéraire qui desservira donc à terme les groupes scolaires des Arts, Jeanne d'Arc, Jules-Ferry, Saint-François / Saint-Joseph et Vongy. Assurer la sécurité des jeunes est incontournable mais c'est aussi changer les habitudes des adultes de demain », conclut le Maire.



C'est nouveau !

Un projet devenu réalité grâce au budget participatif (cf. page 33) !

Des stations seront mises à votre disposition gratuitement pour vérifier la pression de vos pneus et effectuer de petites réparations sur vos vélos. Retrouvez leur emplacement sur le plan détaillé en introduction de ce dossier ainsi qu'à la page 33 de votre magazine.

Le saviez-vous ?



Ce panneau installé sous certains feux tricolores permet de faciliter la circulation des cyclistes. En sa présence, ils peuvent franchir le feu rouge, sans marquer l'arrêt, en suivant la direction indiquée par la flèche jaune (à droite ou tout droit). Les cyclistes devront toutefois faire preuve de prudence et respecter la priorité accordée aux autres usagers, dont les piétons, auxquels ils devront céder le passage.



*À Thonon, plusieurs aménagements sont réalisés : les pistes cyclables séparées de la chaussée, les bandes cyclables, les trottoirs mixtes partagés par les piétons et les cyclistes, les zones de rencontre comme au port de Rives avec une vitesse des véhicules limitée à 20 km /h et une priorité donnée aux piétons, ou encore la voie verte reliant l'avenue du Général-Leclerc au parc de Corzent.

Expert-Comptable Conseil

 EUREX

Conseiller et faire grandir les entreprises

#CREATION
#GESTION
#DEVELOPPEMENT
#AUDIT

EUREX - Le Don Bosco
6 avenue Général de Gaulle - BP 135
74204 Thonon-les-Bains
04 50 26 36 00 - thonon@eurex.fr
www.eurex.fr



Plâtrerie · Peinture
Isolation · Faux plafonds

TÉL 04 50 71 02 65
SITE BONDAZ.FR
MAIL INFO@BONDAZ.FR

21 AV. DE LA FONTAINE COUVERTE · 74200 THONON-LES-BAINS

BONDAZ
Plâtrerie Peintures

NE PRENEZ PAS DE RISQUES INUTILES !



POUR VOS PROJETS IMMOBILIERS, CONTACTEZ-NOUS !

VOTRE AGENCE IMMOBILIÈRE

Présente sur Thonon & en la Vallée d'Abondance
04 50 70 04 04 www.lamaisondelimmo.fr



**Conception
et réalisation
d'agencements
sur-mesure!**



MALOT

04 50 81 04 61 • contact@groupemalot.com
groupemalot.com



PEINTURE INTÉRIEURE - EXTÉRIEURE
ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE

04 50 71 31 25 - THONON
www.plantaz-peintures.com

Sas **GASPARINI**



Maçonnerie - Béton armé



Tél. : 04 50 71 25 26

30, avenue des Genévriers
Z.I. Vongy

E-mail : sarigasparini@sfr.fr

74200 THONON-LES-BAINS

LP Peinture

Services de qualité

Peinture, Carrelage, Sol, Placo ...
Votre entreprise de peinture et
de rénovation sur Thonon et ses
alentours.



Google 5/5
★★★★★

lp-peinture.fr

06 76 79 30 40

support@lp-peinture.fr



SPIE CityNetworks

Partenaire de la performance des territoires



RÉSEAUX D'ÉNERGIE

RÉSEAUX NUMÉRIQUES

SERVICES AUX TERRITOIRES

TRANSPORT & MOBILITE

SPIE CityNetworks
Pont de Dranse-Amphion Publier
BP 11 74201 Thonon Les Bains Cedex
TÉL. 04 50 81 85 50

www.spie.com





© Alain Dubouloz

MAISON DE LA MOBILITÉ

UN LIEU UNIQUE ET CENTRAL POUR S'INFORMER SUR L'OFFRE DE MOBILITÉ

Ouvert mi-avril au sein du pôle Gare, ce nouveau site centralise désormais l'ensemble de l'information sur les solutions de déplacement dans l'agglomération et en direction des territoires voisins : bus, cars, transport à la demande, funiculaire, Léman Express, navettes lacustres, vélos à assistance électrique... De plus, un service de vente des titres de transport y est proposé.

En partenariat avec l'Office de Tourisme de Thonon et l'Office de Tourisme intercommunal *Destination Léman*, les voyageurs et visiteurs peuvent par ailleurs y trouver de la documentation sur les offres touristiques et de loisirs locales.

L'exploitation au quotidien de cette nouvelle structure est assurée par l'entreprise RDB Thonon, qui coordonne le réseau de transports collectifs STAR'T. La mise en service de la Maison de la Mobilité a par ailleurs marqué la fermeture de la Boutique Transport, implantée jusqu'à présent sur la place des Arts.

i **OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 18H
ET LE SAMEDI DE 10H À 12H30 ET DE 14H30 À 17H**
Plus d'infos au : 04 50 26 35 35 • www.star-t.fr



EAU POTABLE

La vigilance toujours de mise

Avec un début de printemps pluvieux et frais, et encore quelques chutes de neige à plus haute altitude, la crainte d'une sécheresse extrême cet été semble s'éloigner. Pour autant, les stocks d'eau ont été largement entamés à l'été et à l'automne derniers, et n'ont pas été reconstitués pendant l'hiver, notamment au niveau des sources de plus faible capacité. L'arrivée des beaux jours et la reprise rapide de la végétation limitent aussi les capacités de recharge des nappes phréatiques. La vigilance et la sobriété restent donc de mise dans la durée !

i **Cet été, restez informés de l'évolution
sur les sites thononagglo.fr
et haute-savoie.gouv.fr.**

RÉSIDENCE DU LÉMAN

Réseau
OMERIS

Vous sentir chez vous,
c'est possible chez nous.

ÉTABLISSEMENT MÉDICALISÉ POUR SENIORS à proximité du lac dans un cadre apaisant et chaleureux

Prise en soin par une équipe pluridisciplinaire attentionnée et à l'écoute.
La résidence répond aussi aux besoins des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
et maladies apparentées avec son unité dédiée de 10 personnes.



AU COEUR DE
THONON-LES-BAINS



JARDIN OMBRAGÉ
ET TERRASSES



CHAMBRES
INDIVIDUELLES
OU DOUBLES



RESTAURATION
ÉLABORÉE SUR PLACE



ACTIVITÉS
SOCIALES



ÉTABLISSEMENT
À TAILLE HUMAINE

L'ACCUEIL
EN
COURT
SÉJOUR

Ses nombreux avantages :

- Permet à la personne âgée de découvrir, en douceur, son nouveau lieu de vie
- Offre à l'aidant une solution pour se reposer et préparer du mieux possible le retour à domicile de son proche aidé
- Possibilité de séjours personnalisés de quelques jours à plusieurs semaines (demande en urgence, sortie d'hospitalisation, absence des proches, vacances, travaux à domicile,...)



5 rue des Musiciens - 74200 Thonon-les-Bains
résidenceculeman@omeris.com - T. 04 50 71 03 93
www.omeris.com

MAJORITÉ MUNICIPALE CHRISTOPHE ARMINJON

LA VILLE AGIT POUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT

Comme nous vous l'annoncions en mars, les taux d'imposition communaux n'augmenteront pas cette année et ce, pour la troisième année consécutive. Une promesse de campagne tenue grâce à une gestion rigoureuse de notre budget de fonctionnement : réduction des indemnités d'élus, restructuration du service Communication et du Cabinet, non-reconduction du marché d'animation socio-culturelle, reprise en régie de l'animation périscolaire et des centres sociaux, optimisation des plannings à la Médiathèque, mutualisations interservices, comme pour la Plage et le service des Sports ou avec l'Agglomération...

Les économies ainsi réalisées (près de 3 millions d'euros si l'on intègre le plan de sobriété énergétique) nous permettent d'amortir le choc de l'inflation tout en maintenant notre cap en matière d'investissement. Une politique contracyclique assumée (beaucoup de collectivités réduisent leurs efforts d'équipement et/ou augmentent leurs impôts) qui assure de l'activité à nos entreprises et préserve votre pouvoir d'achat.

Nous avons aussi choisi de ne pas répercuter certaines hausses, comme celles de la restauration collective (+ 300 K€), le prix de revient d'un repas scolaire, pour la collectivité, s'élevant à 14 euros.

DE NOUVELLES ORIENTATIONS POUR L'URBANISME

Vous êtes nombreux à déplorer l'urbanisation qui a marqué Thonon ces dernières années et c'est pourquoi nous nous sommes employés, dès notre prise de fonctions et à droit constant, à contenir les effets les plus permissifs du Plan local d'urbanisme (PLU) voté en 2013.

Nous travaillons désormais à modifier ces règles et le nouveau Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) débattu à l'Agglomération nous permet désormais de bloquer (sursis à statuer) toutes les demandes d'autorisation qui contreviendraient aux grands équilibres énoncés dans ce document de cadrage.

Il nous faut maintenant définir ensemble les règles qui garantiront à notre belle cité un développement pérenne et vertueux.

OPPOSITION MUNICIPALE / NOUVELLE ÈRE JEAN-BAPTISTE BAUD

À QUOI RESSEMBLERA THONON EN 2050 ?

Le réchauffement climatique et toutes les conséquences qu'il implique impacte de plus en plus nos conditions de vie. Si nous voulons conserver une qualité de vie soutenable à Thonon dans vingt-cinq ans et préparer l'avenir de nos enfants, c'est dès à présent qu'il faut agir. Les collectivités locales disposent de nombreux leviers pour cela, encore faut-il s'en saisir.

Thonon souffre de la bétonisation et d'un retard manifeste en matière de transition écologique. L'enjeu est de taille car nous faisons face à l'augmentation de la population et à une forte pression foncière qui rendent le défi plus complexe. À mi-mandat, les perspectives ouvertes par la Municipalité sont encore maigres. Une fête des coquelicots, un arbre planté à chaque naissance... quant aux pistes cyclables promises et tant attendues, le plan a subi une réduction budgétaire et n'est pas encore à la hauteur des besoins.

C'est une véritable démarche prospective, impliquant les habitants, qui doit être lancée dès à présent afin d'avoir une stratégie structurelle à moyen et long terme. Il nous faudra dans les années à venir réduire drastiquement les îlots de chaleur et végétaliser la ville pour faire face aux canicules de plus en plus nombreuses (nous pourrions commencer par la débitumisation des cours d'école !); stopper la bétonisation anarchique et l'artificialisation des sols en réhabilitant les logements vacants et en construisant de façon plus durable; faciliter les déplacements cyclables et piétons; rapprocher les services essentiels des lieux de vie; développer enfin un véritable réseau de transports en commun; utiliser de nouvelles sources de production d'énergies comme l'hydrothermie; lutter contre la pollution de l'air; rendre accessible une alimentation de qualité pour tous... La liste est encore longue et serait impossible à résumer dans cet encart mais le temps presse.

Le défi est immense: il s'agit tout simplement de choisir plutôt que de subir. Nous appelons une nouvelle fois la Municipalité à l'action.

OPPOSITION MUNICIPALE / J'AIME THONON FRANCK DALIBARD

VOUS AVEZ LA PAROLE !

Suite aux nombreux échanges que J'aime Thonon et Franck Dalibard ont avec la population thononaise, les élus de J'aime Thonon font régulièrement remonter les questions posées par les habitants au Maire et à ses adjoints afin de réconcilier les citoyens avec la politique locale. Malheureusement, la politique du conflit perpétuel mise en place par l'équipe actuelle de la mairie envers l'opposition ne nous permet pas, nous élus de J'aime Thonon, de donner des réponses claires aux citoyens de notre ville. Nous avons donc décidé de retranscrire vos questions dans le Thonon Magazine.

Question de Jean : vous aviez promis de réduire les constructions d'immeubles sur Thonon dans votre programme, elles n'ont jamais été aussi nombreuses. Pourquoi ?

Question de Nicole : les communes voisines créent des centres de santé. Pourquoi la ville de Thonon n'en crée-t-elle pas un ?

Question de Philippe : je travaille à Thonon mais je ne trouve jamais de place pour garer ma voiture. Le parking de la gare est pourtant

toujours vide. Serait-il possible de faire des partenariats avec des entreprises locales pour obtenir des tarifs préférentiels du lundi au vendredi pour leurs salariés ?

Question d'Enzo : je suis étudiant à Thonon. Je n'arrive pas à trouver un logement. Pourquoi ne faites-vous pas de logements étudiants ?

Question de Marie : retraitée depuis 5 ans sur Thonon et très investie dans la cause animale, j'aimerais savoir quels sont vos projets pour réhabiliter la SPA locale.

La dernière question sera la mienne, Franck Dalibard : est-ce le rôle du Maire de se faire prendre en photo avec le GIGN après son intervention à Thonon ? Je soutiens les forces de l'ordre pour leur travail mais il m'apparaît indécent de profiter des difficultés d'un individu pour se mettre en avant.

N'oubliez pas que ce magazine est le vôtre, que cette ville est la vôtre et que les élus sont à votre service.

Rejoignez-nous : jaimethonon@gmail.com

ART CONTEMPORAIN

UNE EXPÉRIENCE IMMERSIVE

Du 24 juin au 23 septembre, poussez les portes de la Chapelle - espace d'art contemporain et pénétrez dans l'univers pixellisé de Miguel Chevalier.

Visites commentées (30 min.)
tous les dimanches à 16h30



Miguel Chevalier, *Maillages Cosmiques*
2023, installation de réalité virtuelle
généralive et interactive

Pionnier dans l'art visuel et du numérique, Miguel Chevalier utilise depuis plus de 45 ans l'informatique comme un moyen d'expression dans le champ des arts plastiques. Son exposition *Digital Cosmologies*, présentée cet été à Thonon, plongera les visiteurs dans l'infini numérique. Déclinée autour d'une série de sculptures et de dessins réalisés au robot, elle proposera aussi une expérience unique grâce à la réalité virtuelle générative et interactive.

DEVENEZ SPECT'ACTEUR

Deux créations immersives seront installées à la Chapelle, évoluant au rythme des visiteurs. La première, *Maillages cosmiques*, projetera sur le mur du fond des entrelacements de multiples lignes de lumières colorées. Elles se superposeront et s'enchaîneront pour générer d'étonnantes cartes du ciel imaginaires.

« Une expérience visuelle participative jouant avec les perceptions et les sensations des spect'acteurs au rythme de leur déplacement. Des mouvements dans l'espace qui perturberont, étireront ou déchireront ces trames-réseaux », explique Philippe Piguet, commissaire d'exposition. La seconde création *Pixels Liquides* est une peinture dynamique de lumière créée par les mouvements et les chorégraphies en temps réel des visiteurs, dessinant des traînées de couleur bleu qui se mélangeront à l'ensemble et s'effaceront peu à peu jusqu'au prochain mouvement. Une immersion virtuelle dans un univers infini à tester en famille !

i LA CHAPELLE - ESPACE D'ART CONTEMPORAIN

Du 24 juin au 23 septembre 2023

Du mardi au dimanche (sauf le jeudi et jours fériés) de 14h30 à 18h
Ouverture jusqu'à 21h à l'occasion des Nocturnes de Thonon
(entre le 7 juillet et le 25 août) • Entrée libre

PÔLE CULTUREL DE LA VISITATION

Regards sur le street art

Passionné de street art, Pierre Gevaux expose une partie de sa collection privée au Pôle culturel de la Visitation. Il nous parle aujourd'hui de son attachement aux portraits, ces visages dessinés par des artistes de renom dans l'espace public.

Le choix des visages s'est imposé comme une évidence, peut-être parce que c'est ce qui demande le moins de connaissances pour ressentir une émotion. Nul besoin d'explications sur le pourquoi du comment. Le street art que l'on découvre sur les murs se veut accessible à tous. À ce jour, les musées snobent cet art venant de la rue. Si le succès est indéniable, il le doit surtout aux réseaux sociaux. De nombreux chasseurs d'images partagent leur découverte, un peu comme une chasse aux trésors. La plupart du temps, je passe commande directement auprès de l'artiste, et de fait je conserve un exemplaire de leur travail. Ma collection n'a de sens que si elle est partagée auprès du grand public peu habitué à fréquenter les musées.

i FORUM - PÔLE CULTUREL DE LA VISITATION

Regards sur le street art • À découvrir jusqu'au 8 juillet

Venez rencontrer le collectionneur Pierre Gevaux :

• Vendredi 30 juin : 15h et 16h30 • Samedi 1^{er} juillet : 11h et 14h30



© L.E.T

MUSÉE DU CHABLAIS

THONON, VILLE IMPÉRIALE

La Ville publie son premier catalogue autour du fonds Premier Empire, présenté en partie au musée du Chablais. Il est la conclusion d'une étude scientifique confiée en 2021 à Aude Nicolas, docteure en histoire de l'art du XIX^e siècle et spécialiste en patrimoine et archéologie militaires.



© Alain Dubouloz

Buste du général Bonaparte, d'après Louis-Simon Boizot (1743-1809) - Musée du Chablais - Ville de Thonon-les-Bains

Disponible à la boutique du musée du Chablais (Office de Tourisme), ce catalogue de 120 pages retrace les vies et carrières de trois généraux chablaisiens, récompensés par Napoléon I^{er} et dont les noms sont gravés sur les piliers de l'Arc de Triomphe : les généraux Dupas, Dessaix et Chastel. Il met aussi en lumière 39 objets inédits issus des collections du musée : des uniformes, des équipements ou encore des armements. « Des pièces tout à fait exceptionnelles, tant par le fait d'avoir appartenu à ces officiers de l'Empire, que par la qualité de leur réalisation et leur excellent état de conservation », souligne l'auteure Aude Nicolas.

THONON CANDIDATE POUR LE LABEL « VILLE IMPÉRIALE »

Dans cette dynamique, la Ville déposera cet été sa candidature au réseau « Ville impériale » qui réunit les villes françaises et étrangères justifiant, en raison de leur histoire et de leur patrimoine actuel, de liens forts avec le Premier et le Second Empire. « L'occasion d'obtenir une réelle visibilité touristique et culturelle auprès du grand public », ajoute Cassandra Wainhouse, adjointe au Maire en charge de la culture et du patrimoine. Thonon pourrait ainsi rejoindre le réseau actuel des 22 villes membres.

« Cette candidature s'appuie notamment sur la prochaine exposition temporaire du musée du Chablais qui révélera, à partir de mars 2024, les « trésors » de ce fonds », ajoute l'élue. Une programmation inédite sera proposée autour de ce nouveau thème : promenade guidée ou autonome dans l'espace urbain à la découverte des lieux et de l'histoire des Premier et Second Empires (parmi lesquels la sculpture du général Dessaix sur le Belvédère, le château de Ripaille, dernière demeure du général Dupas ou encore le monument aux morts face à la gare qui à l'origine fut érigé à la gloire de la légion des Allobroges...), carte interactive de la ville ou encore jeux de piste... Autant de rendez-vous qui plongeront Thonon dans l'épopée napoléonienne.

MUSÉES DE THONON

Des rendez-vous pour toute la famille !

En juillet et août, le musée du Chablais et l'écomusée de la pêche et du lac proposeront chaque jeudi des visites pour toute la famille. Elles seront suivies d'ateliers ou de jeux pour les enfants. Retrouvez aussi, pour chaque exposition, un livret-jeu pour les 7-12 ans, un parcours spécifique avec des textes adaptés ou encore un espace « ludique » qui faciliteront la découverte des plus jeunes.

i VISITES EN FAMILLE

Musée du Chablais,
« Avec armes et bagages. Les Celtes du Chablais » :
tous les jeudis à 15h et 16h30

Écomusée de la pêche et du lac :
tous les jeudis à 16h30

INFO EN +

Le musée du Chablais et l'écomusée de la pêche et du lac participeront à la semaine Famille plus, du 17 au 23 juillet 2023. Pour découvrir l'exposition autrement ou percer les secrets du Léman, une programmation inédite attend les jeunes visiteurs : ateliers créatifs, jeu de l'oie, visite sensorielle des guérites pour les 1-3 ans...

i PLUS D'INFOS

à retrouver dans le guide Sortir à Thonon.



© Yan Tisseyre



© Collectif the agency - Fise Xperience

SPORTS URBAINS

LE FISE EST DE RETOUR À THONON : PLACE AU FREESTYLE !

Fort du succès de la 1^{ère} édition, le Festival international des sports extrêmes sera de retour sur la place de Crête. Cette nouvelle étape s'annonce encore plus folle avec plus de 250 athlètes français et internationaux attendus dans la capitale du Chablais.

La tournée FISE Xperience Series parcourt chaque année la France, proposant un championnat qui réunit professionnels, amateurs et grand public autour des sports freestyle. Pour cette nouvelle étape programmée à Thonon, les organisateurs attendent près de 35 000 spectateurs sur 3 jours. Un record ! « *Comme l'an passé, deux structures sportives de qualité internationale seront installées sur la place de Crête : l'une dédiée au skateboard et l'autre plus adaptée au freestyle pour le BMX, la trottinette ou le roller* », précise Philippe Lahotte, adjoint au Maire en charge des sports. Une micro ramp et un pump track seront également à la disposition de tous les riders amateurs ! Tous pourront s'essayer à ces sports urbains, aujourd'hui de plus en plus en vogue. « *Cet événement témoigne une nouvelle fois de notre engagement pour le sport et la jeunesse. Il a pour objectifs de valoriser la passion des amateurs et des juniors, mais aussi de détecter les talents. Tout le week-end, ils pourront défier chez eux les meilleurs riders nationaux et européens. Un véritable tremplin !* », conclut l'adjoint.

i FISE XPERIENCE

**Du 12 au 14 août 2023 • De 9h à 21h
Place de Crête**

FÊTE DES ASSOCIATIONS

Un rendez-vous en semi-nocturne

Cet événement est l'occasion unique de (re)découvrir le panel d'activités proposé aux Thononais. Acteurs sportifs, culturels, artistiques, humanitaires : ils seront plus de 200 réunis sur le complexe sportif de la Grangette pour faire la promotion de leurs disciplines et activités. De 16h à 21h, ils proposeront des concerts, des démonstrations et initiations qui vous donneront (pourquoi pas !) l'envie de prendre une adhésion pour la rentrée de septembre.

i FÊTE DES ASSOCIATIONS
Samedi 24 juin 2023 - de 16h à 21h
Complexe sportif de la Grangette
Buvette et restauration sur place



© Yvan Tisseyre



À VOS AGENDAS !
**UNE RENTRÉE
RICHE EN ACTIVITÉS**

Retrouvez les acteurs associatifs le **samedi 2 septembre 2023, de 14h à 17h**, à la Maison des Sports (salle Lémaniaz). Cet après-midi dédié aux inscriptions sera aussi l'occasion d'inaugurer ensemble la Maison des associations, à 14h30. Une visite guidée de cette nouvelle structure sera organisée à 15h30. L'ouverture de la Maison des Associations est programmée officiellement le lundi 4 septembre.



© Paul Pastor

CANCERS FÉMININS

PARTICIPEZ AU DÉPISTAGE

Du 19 au 26 juin, l'association Seins Léman Avenir lance une nouvelle campagne de sensibilisation dans le Chablais.

UN PÔLE D'EXCELLENCE DE SÉNOLOGIE AUX HÔPITAUX DU LÉMAN

Très active sur notre territoire, l'association Seins Léman Avenir s'investit depuis 2011 dans le maintien d'un pôle d'excellence aux Hôpitaux du Léman pour lutter contre le cancer du sein. « À ce jour, 370 000 € de dons ont été collectés, avec l'aide des collectivités territoriales et des élus locaux, mais aussi grâce à la contribution d'autres associations, telles que le Rotary, le club Soroptimist, le Lion's club ou encore le Kiwanis », explique le docteur Jacques Salvat, président de Seins Léman Avenir. Ces dons ont notamment contribué à l'acquisition d'un matériel de pointe pour l'Hôpital de Thonon : un mammographe numérique avec tomosynthèse et macrobiopsie, un échographe mammaire, un localiser ainsi qu'un climatiseur. Des équipements qui facilitent la prévention et réduisent les délais pour la prise de rendez-vous : moins d'un mois pour une mammographie. « Désormais, l'hôpital propose aussi, pour toutes les femmes qui souhaitent améliorer leur dépistage, une évaluation personnalisée du risque grâce au Mammorisk. Cette consultation, couplée avec une analyse génétique, facturée habituellement 300 €, sera offerte gracieusement aux 200 premières participantes », ajoute le docteur. Les femmes intéressées peuvent prendre rendez-vous au **04 50 83 20 60**.

PROTÉGEZ-VOUS, C'EST GRATUIT

Durant cette semaine, tout particulièrement, ayez le réflexe ! Mammographies, frottis, tests sur les selles : rapprochez-vous de votre médecin généraliste pour prévenir et lutter contre les cancers du sein, du col de l'utérus ou du colon.

i Plus d'infos sur seinslemanavenir.wordpress.com

ART DE RUE

Que nous réservent les Fondus du Macadam ?

C'est avec insouciance, douceur et frénésie que les arts de la rue foulent le pavé en quête de liberté pour cette 27^e édition des Fondus du Macadam. 30 compagnies vous proposeront un itinéraire artistique surprenant au cœur de la ville. Découvrez plus de 100 représentations de théâtre de rue, cirque, musique, danse... à voir en famille ou entre amis.

Du 2 au 5 août, toute l'équipe de Thonon Événements se surpassera pour vous offrir un festival à son apogée afin que vous savouriez ces longues soirées d'été. Les Tambours du Bronx ouvriront les festivités sous les battements de leurs percussions urbaines. Une énergie brute qui se propagera le reste de la semaine au travers des acrobaties de la Cie Lady Cocktail, des aventures de Typhus Bronx ou bien encore de l'enquête théâtrale d'AFAG Théâtre. Une programmation éclectique, pluridisciplinaire, survoltée et peut-être un brin déjantée !

i **LES FONDUS DU MACADAM**
2 au 5 août 2023 • Festival d'art de rue
Gratuit • Tous publics
www.thononevenements.com

f Les Fondus du Macadam



© Anais David

PROGRAMME NEUF
A
THONON-OUEST

IDEALEMENT SITUÉE AU
CALME DANS UN PARC,
A PROXIMITÉ DU LAC
Petite résidence INTIMISTE de
8 appartements, T3, T4 et
Attiques
Livraison 2025.

THONON-LES-BAINS
MAJESTIC
TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

- 04 50 71 57 00 -

isabelle@majesticthonon.com

olivier@majesticthonon.com

RÉSIDENCE
Corniche 21

Une Réalisation de :

Anny AGRATI et Yvon BAUD
(SCCV CORNICHE 21)

Architecte : Atelier AXE



ECAD CONSTRUCTION

Entreprise général du bâtiment sur le Chablais



*« De la conception à la réalisation
Nous réalisons tous vos projets »*



Pour nous joindre :

04.65.84.87.89 ou ecad74@gmail.com

Cœuvre de Loraine Motti, artiste invitée à participer au festival



LE BUDGET PARTICIPATIF
THONON

ÉDITION N°1

C'EST DU CONCRET !

© Loraine Motti

« LES ESCALES »

NOUVEAU FESTIVAL D'ART URBAIN

Plébiscité par les Thononais lors de la première édition du budget participatif, « Les Escales » est un projet orchestré par l'association Pigment, en partenariat avec les Amis de Rives. Cet événement d'Art Urbain proposera un parcours d'interventions artistiques en live, au port de Rives, le week-end du 8 et 9 juillet. « *Ce projet est une invitation à la déambulation, à la découverte et à l'expérimentation. Une exposition en plein air, installée face au Léman, entre le hameau et l'esplanade gazonnée devant la Capitainerie* », explique Mélida Bidal, l'une des porteuses du projet. Neuf artistes ont répondu à l'invitation de l'association Pigment. Ils partiront tous d'une feuille blanche pour créer en direct sous l'œil curieux des visiteurs. « *En accord avec les Amis de Rives, l'un d'entre eux réalisera même des collages éphémères sur les murs de certaines habitations du hameau* », poursuit Mélida.

DES ATELIERS CRÉATIFS INTERGÉNÉRATIONNELS

Les promeneurs seront, à leur tour, invités à tester les différentes techniques utilisées par les artistes. Tout le week-end, ils pourront prolonger l'expérience en profitant des foodtrucks dans une ambiance musicale. Les œuvres créées en live resteront ensuite tout l'été au port, proposant ainsi une exposition à ciel ouvert, avant de rejoindre les maisons de quartier rattachées au centre social de Thonon.

i LES ESCALES
8 et 9 juillet 2023

Port de Rives

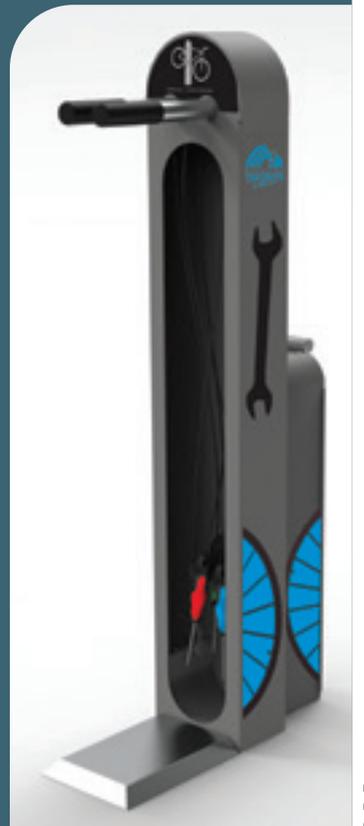
www.instagram.com/asso_pigment/

VÉLOS



Des stations de gonflage et de réparation à votre disposition

En concertation avec les deux lauréats, Julien Marsaud et Benoit Armagnat, porteurs du projet, la Ville finalise l'installation des premières stations. Réparties sur 12 sites différents, vous pourrez notamment les retrouver dès cet été au parc de Corzent, sur la plaine sportive de la Grangette, le parvis de la Gare ou encore devant la Médiathèque et l'Office de Tourisme, mais aussi au débarcadère ou à la Châtaigneraie (liste des emplacements disponible dans le dossier du Thonon Magazine consacré aux mobilités douces : p.20 - 21). Ces stations seront les alliées des cyclistes. Elles leur permettront d'effectuer de petites réparations sur leur vélo, en toute autonomie, mais également de contrôler la pression et de gonfler tous les types de pneus. Le modèle retenu par la Ville est un produit éco-conçu fabriqué en France.



© D.F.



© Jyhell photographie

DES MANIFESTATIONS ÉCO-RESPONSABLES

Depuis 2020, la Municipalité mise sur la concrétisation de projets structurants, mais aussi sur l'organisation d'événements de qualité pour renforcer son attractivité. Des manifestations qui devront dorénavant s'inscrire dans une démarche environnementale.

Cette charte s'adresse à tout organisateur de manifestation qui souhaite déposer une demande d'occupation du domaine public, qu'il s'agisse de collectivités, d'associations ou d'entreprises, professionnels ou bénévoles. « *L'objectif est double : sensibiliser à cette démarche et mobiliser les acteurs du territoire afin de réduire ensemble notre empreinte écologique. C'est une prise de conscience collective que nous souhaitons encourager* », détaille Emily Groppi, adjointe au Maire en charge de la transition écologique.

UNE DÉMARCHÉ À ADOPTER PAS À PAS

Les organisateurs d'événement seront tenus de respecter le premier niveau d'engagement défini dans cette charte. D'autres actions seront toutefois proposées pour aller plus loin. Libre à chaque organisateur d'imaginer et de mettre en place des solutions complémentaires pour tendre vers un événement encore plus vertueux. « *Il ne s'agit pas de contrôler ou de rappeler à l'ordre, mais d'accompagner les différents acteurs* », insiste l'adjointe qui souligne que toutes ces mesures s'appliquent déjà aux événements organisés par la Ville.

i Retrouvez l'éco-charte des manifestations sur www.ville-thonon.fr

LES ENGAGEMENTS OBLIGATOIRES DES ORGANISATEURS

Communiquer dans le respect de l'environnement

Niveau 1 : utiliser des papiers recyclés ou éco-labellisés et limiter autant que possible l'impression et la diffusion des flyers.

Gérer durablement les déchets (réduire, trier, réutiliser, recycler)

Niveau 1 : opter pour de la vaisselle réutilisable ou compostable, proposer à une filière de réemploi les objets et matériels qui ne serviront plus.

Mettre en place une gestion durable des déplacements

Niveau 1 : informer les usagers des solutions alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle, faciliter l'accessibilité en modes doux.

Maîtriser les consommations d'eau et d'énergie

Niveau 1 : choisir un site en fonction de son accès à l'électricité, à l'eau et au réseau d'assainissement, adopter des écogestes simples en matière d'eau et d'énergie.

Sensibiliser et informer sur les enjeux du développement durable

Niveau 1 : informer au préalable les partenaires, les intervenants et toute personne impliquée dans la manifestation des engagements à respecter et de leur importance sur le plan environnemental ; lors de la manifestation, afficher sur site les engagements pris pour s'inscrire dans une démarche éco-responsable, et les gestes devant être adoptés par le public présent.

Engager une politique d'achat et de choix d'équipement responsable

Niveau 1 : privilégier des produits de saison issus de la production locale et se mettre en lien avec des acteurs du territoire pour favoriser le prêt ou la location avant d'acheter.

Rendre la manifestation accessible et encourager la solidarité

Niveau 1 : rendre le lieu de l'événement accessible à tous, mobiliser les partenaires locaux et les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Réaliser un premier bilan de la démarche responsable

Niveau 1 : retourner au service « Vie associative » le guide d'accompagnement de la charte en ayant coché les autres actions réalisées dans le cadre de la manifestation.

Bouchon
solidaire

THONON L'ORIGINALPES

INVITEZ LES ALPES À VOTRE TABLE



De son long parcours à travers les roches, Thonon acquiert sa composition unique en minéraux et oligo-éléments essentiels.

Pure, préservée et faiblement minéralisée, l'eau minérale naturelle Thonon vous donne tous les bienfaits que la montagne lui a transmis.

Thonon, l'hydratation au quotidien.

www.eau-thonon.com

PHOTO: M. B. / G. B. / A. B. / C. B. / D. B. / E. B. / F. B. / G. B. / H. B. / I. B. / J. B. / K. B. / L. B. / M. B. / N. B. / O. B. / P. B. / Q. B. / R. B. / S. B. / T. B. / U. B. / V. B. / W. B. / X. B. / Y. B. / Z. B.



CHEVENOZ

Cette ancienne ferme rénovée en chalet d'environ 355 m² est implantée sur un terrain de plus de 2 000 m². Elle offre un salon-séjour, une cuisine, une salle de bains et six chambres dont une suite parentale. À l'étage se trouve un appartement de type 2Bis avec entrée indépendante. Une piscine chauffée, un jacuzzi, trois caves, un garage et un carport complètent ce chalet. Montant moyen estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard, établi à partir des prix de l'énergie de l'année 2021 : entre 6 440€ et 8 770 €. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr.

DPE: F/C. Référence : CSE1476

1 500 000 € HCV.

